

GRAND-PRIX SÉNIORS DE TOURAINE

Samedi 30 et dimanche 31 août 2025

GOLF DE TOURAINE

Château de la Touche – 37510 BALLAN-MIRÉ

02 47 53 20 28– sportif@golfdetouraine.com

www.golfdetouraine.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Les joueurs devront être licenciés de la Fédération Française de Golf et s'être acquittés du «droit de jeu fédéral» de 40€ en 2025 ou être licenciés d'une Fédération étrangère reconnue, être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi l'inscription sera rejetée. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la *FFGolf*. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la *FFGolf*.

2- FORME DE JEU

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des deux tours.

Une série Dames :

index inférieur à 21

Départs marques rouges

Une série Messieurs :

index inférieur à 18

Départs marques jaunes

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	Dont Dames minimum	Dont wild cards maximum
72	18	10

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2025 (Cahier des charges des Trophées séniors/Séniors 2/Séniors 3 et des Grands Prix Séniors **1.4.4.5**).

Si le champ de joueurs est incomplet à la date limite d'inscription, le Club pourra le compléter.

L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date de clôture des inscriptions.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la *ffgolf*.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2025.

3- INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement à **partir du dimanche 15 juin 2025 et jusqu'au vendredi 15 août 2025 à 18 heures**, seront envoyées à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Droit d'engagement : (journée d'entraînement comprise) 90€ (30 € pour les membres du club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* le **vendredi 20 août 2025** à 12h.

La journée d'entraînement est prévue le vendredi 29 août 2025, sur réservation des départs au Golf.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- REMISE DES PRIX

Environ 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

Le classement sera établi en brut sur la somme des résultats des deux tours.

Les prix seront répartis de la façon suivante :

Grand-Prix Séniors Messieurs → deux prix

Grand-Prix Séniors Dames → deux prix

Grand-Prix Vétérans Messieurs → deux prix

5- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Raphaël Arnoult, Directeur

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.